



Cabral Libii déclare qu'il va saisir le Conseil Constitutionnel et le juge administratif au sujet de ses listes rejetées.

ELECAM a publié hier soir les listes des partis politiques retenus pour les législatives et municipales du 9 février 2019.

Cabral Libii, président du Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (PCRN) est étonné de constater le rejet de ses listes dans plusieurs circonscriptions, notamment à Wouri-Est, raison évoquée : Dossiers incomplets.

Mais, le jeune opposant qui avait déjà demandé à Elecama d'accorder à titre « exceptionnel » un délai de 15 jours aux partis politiques n'ayant pas pu constituer tous les dossiers, ne compte pas rester les bras croisés : « **Nous avons pris acte des rejets qui ont été prononcés pour certains de nos dossiers qui avaient été déposés malgré les entraves, blocages et tracasseries auxquels nous avons dû faire face sur le terrain. Nous allons saisir le Conseil Constitutionnel** », annonce-t-il.

Pour le cas spécifique de Wouri-Est, Cabral Libii explique sa liste a été rejetée pour absence de cautionnement, alors qu'il a la preuve du cautionnement payé et dont une copie a été déposée auprès d'ELECAM.

« Pour les listes des municipales, nous allons nous enquérir des motifs exactes parce qu'ils n'ont pas été communiqués au moment de la lecture. Nous allons ensuite saisir le juge administratif », ajoute le candidat classé 3eme lors du dernier scrutin présidentiel.

«Ce sera aussi le cas de relancer ELECAM par rapport à notre requête (demande d'un délai exceptionnel) qui date du 25 novembre et qui a trait à toutes ces listes qui n'ont peut-être déposées à cause des entraves et des tracasseries de l'Administration Territoriale», conclut-il.

Pour rappel, sur 470 listes présentées par 35 partis politiques, 451 ont été validées et 19 rejetées.